

Règlement sur les tarifs

pour l'utilisation des salles de gymnastique et du Hall / buvette de la salle omnisports de Beausobre III

Annexe au Règlement d'utilisation des salles de gymnastique des bâtiments scolaires

- 1. Généralités** Les présents tarifs sont applicables pour les manifestations, les championnats, les tournois, les entraînements particuliers (inter-équipes), les matchs.
Les tarifs uniques s'entendent par jour ou fraction de jour (soirée par exemple).
Les disponibilités sont réglées par le calendrier annuel des activités.

- 2. Prestations supplémentaires** Des prestations supplémentaires peuvent être fournies par le service de conciergerie. Ces prestations doivent être convenues d'avance et sont facturées en sus.

I. Salles de gymnastique

- 3. Salles de gymnastique** Les salles de gymnastique disponibles, au nombre de 8, sont réparties sur le territoire communal comme suit :

- | | |
|-------------------|-----------------|
| 1. Longeraie | 5. Charpentiers |
| 2. Burtignière | 6. Chanel |
| 3. Petit-Dézaley | 7. Beausobre |
| 4. Square Central | 8. Gracieuse |

Voir plan synoptique ci-après.

Les salles de gymnastique sont accessibles pendant les week-ends, soit les samedis et dimanches de 8.00 à 22.00 heures. Seules les sociétés morgiennes ont accès aux salles de gymnastique pendant la semaine, en soirée.

Tarifs (par jour ou fraction de jour)* :

- | | |
|--------------------|------------|
| - Salle omnisports | CHF 550.00 |
| - Salle simple | CHF 330.00 |

*Ces tarifs sont réduits de moitié pour les sociétés morgiennes.

II. Buvette de la salle omnisports

- 4. Buvette de la salle omnisports** L'utilisation du Hall en buvette est possible dans les espaces libres réservés selon le calendrier annuel des activités.

La buvette peut être utilisée, selon les besoins, dans sa totalité ou seulement sur la petite moitié de sa surface.

Ces aménagements nécessitent toutefois un déménagement total ou partiel de l'AREMS; une demande de réservation est donc obligatoire.

La buvette de la salle omnisports est accessible pendant les week-ends, soit le vendredi soir dès 18.00, le samedi et le dimanche de 8.00 à 22.00.

Tarifs (par jour ou fraction de jour)* :	Par jour ou fraction jour	Par week-end
- Totalité du hall (env. 400 m ²)	CHF 440.00	CHF 660.00
- Petite moitié du hall (env. 150 m ²)	CHF 220.00	CHF 330.00

*Ces tarifs sont réduits de moitié pour les sociétés morgiennes.

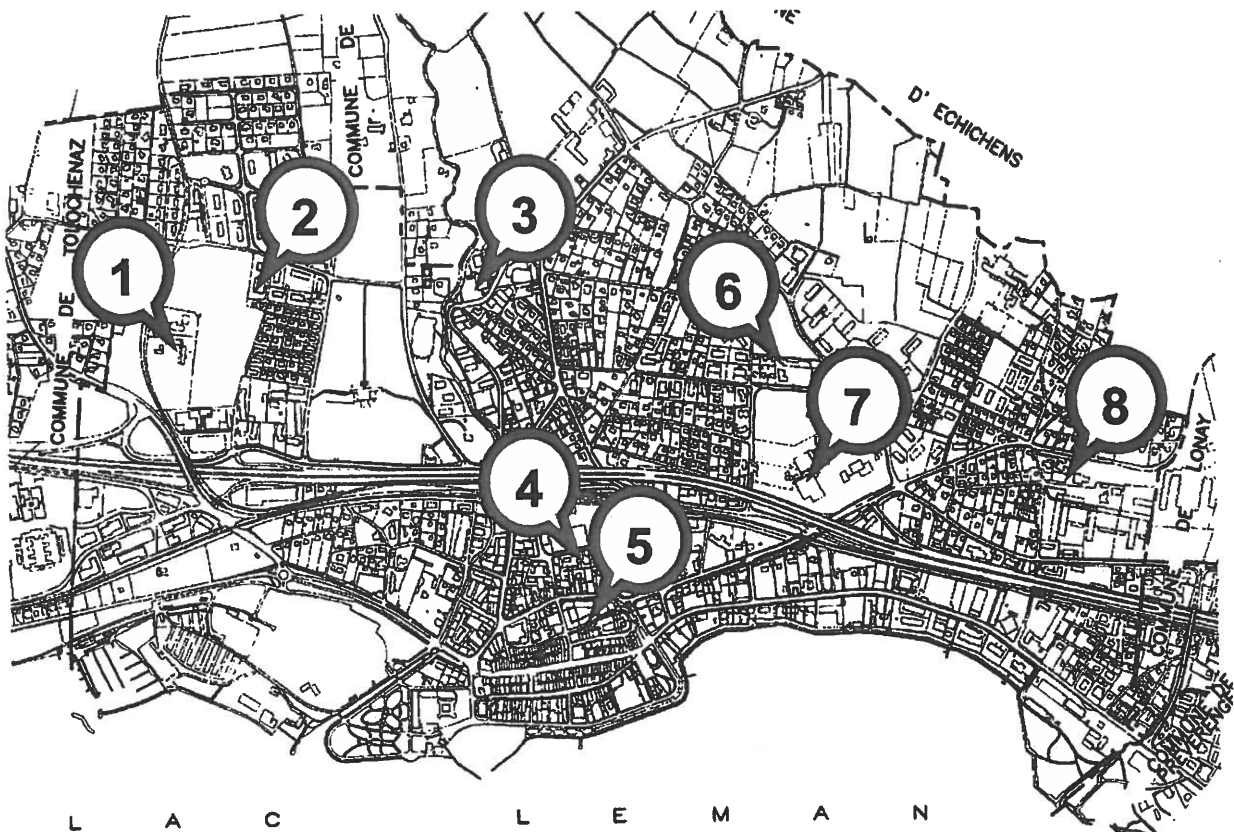
Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

au nom de la Municipalité
la syndique
Nuria Gorrite



le secrétaire
Giancarlo Stella

Plan synoptique des salles de gymnastique de la Commune de Morges



- | | |
|-------------------|---------------------------------|
| 1. Longeraie | 5. Charpentiers |
| 2. Burtignière | 6. Chanel |
| 3. Petit-Dézaley | 7. Beausobre (salle omnisports) |
| 4. Square Central | 8. Gracieuse |